



Octobre	<p><u>Participer à la première manifestation d'accueil des étudiants internationaux arrivants dans le cadre de programmes d'échanges</u>, afin d'échanger avec eux et de se renseigner sur leur Université d'origine (université qui pourrait être celle dans laquelle vous irez lors de votre mobilité).</p> <p>Si vous souhaitez partir au second semestre de cette année, renseignez-vous auprès du Bureau des Relations Internationales sur les possibilités, il peut rester des places.</p>
Novembre	<p><u>Assister à la première réunion d'information</u> intitulée « Etudier à l'étranger » sur les possibilités de mobilité. Vous serez dès lors informé sur les universités partenaires dans votre filière, le nombre de place dans chaque université, les bourses auxquelles vous pouvez prétendre, le responsable pédagogique dans votre filière.</p>
Décembre	<p>Après avoir identifié lors de la réunion les universités susceptibles de vous accueillir l'année prochaine, aller au SIO (campus Grimaldi) pour consulter les brochures de ces universités ainsi que les rapports de fin de séjour des étudiants de l'Université de Corse déjà partis dans ces universités.</p> <p><u>Retirer les dossiers de candidature Erasmus pour l'année universitaire suivante.</u></p>
Février	<p>Seconde réunion d'information intitulée « Etudier à l'étranger », si vous n'avez pas pu assister à la première.</p>
Mars	<p><u>Remettre avant le 31 Mars</u> au Bureau des Relations Internationales les dossiers de candidature Erasmus.</p>
Avril	<p>Le responsable pédagogique, en collaboration avec la coordinatrice Erasmus, sélectionnent et attribuent les places disponibles, vous recevrez par email la suite donnée à votre candidature Erasmus, l'Université qu'il vous est proposé ainsi que la fiche de renseignement à compléter pour l'Université d'accueil et les informations relative à cette université.</p> <p>C'est également le moment de <u>retirer un dossier de bourse de mobilité</u> auprès du BRI.</p> <p>Rencontrer le responsable pédagogique (à l'Université de Corse) de la formation dans laquelle vous serez inscrit pendant votre séjour d'études à l'étranger afin de choisir les cours que vous suivrez à l'université d'accueil et <u>compléter le contrat le d'études qu'il doit signer avant votre départ.</u></p> <p><u>Les destinations autres que le Royaume-Uni</u> proposent peut-être <u>encore des places</u> dans leurs universités, alors si votre décision de partir étudier à l'étranger est tardive, <u>tentez votre chance</u>, cela peut encore être possible !</p>
Juillet	<p>Envoi par le Bureau des Relations Internationales des contrats Etudiants et des documents nécessaires à votre mobilité (informations pratiques, rapport de fin de séjour, charte Erasmus)</p>